



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 12 septembre 2012
N° CERTA-2012-AVI-496

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans ColdFusion

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-496>

Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-496
Titre	Vulnérabilité dans ColdFusion
Date de la première version	12 septembre 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité APSB12-21 du 11 septembre 2012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service.

2 Systèmes affectés

ColdFusion versions 8.0, 8.0.1, 9.0, 9.0.1, 9.0.2 et 10.

3 Résumé

Une vulnérabilité a été corrigée dans *ColdFusion*. Elle concerne un déni de service.

4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

5 Documentation

- Bulletin de sécurité Adobe apsb12-21 du 11 septembre 2012 :
<http://www.adobe.com/support/security/bulletins/apsb12-21.html>
- Référence CVE CVE-2012-2048 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2012-2048>

Gestion détaillée du document

12 septembre 2012 version initiale.